

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Tétsavé



Au Puits de La Paracha

Tétsavé

La subsistance de l'homme est fixée d'avance : dommage de se fatiguer pour rien

« Et toi, tu ordonneras aux Bné Israël de te prendre une huile pure d'olives concassées pour le luminaire (...) » (27, 20)

"Concassées pour le luminaire et non pas concassées pour les pains consacrés." (Rachi Ména'hote 86a)

Le 'Hatam Sofer (Torat Moché) rapporte à ce sujet les paroles de la Guemara (Méguila 6b) : « Rabbi Its'hak enseigne : si un homme te dit : 'je me suis fatigué mais je n'ai pas trouvé', ne le crois pas, 'je ne me suis pas fatigué et j'ai trouvé', ne le crois pas, 'je me suis fatigué et j'ai trouvé', crois-le. Et tout cela à propos de l'étude de la Torah, mais dans les affaires tout dépend de l'aide du Ciel. » Cela signifie, explique le 'Hatam Sofer, que la réussite dans l'étude de la Torah et dans l'acquisition de la crainte du Ciel dépend du travail personnel. Or, ce n'est pas le cas de la subsistance pour laquelle le succès n'est en rien lié à l'effort de l'homme, mais seulement à ce qui lui a été octroyé dans le Ciel : celui qui se démène n'en recevra pas davantage, tandis que l'homme qui s'y prête avec modération ne verra pas ses revenus diminués pour autant.

Or, nombreux sont ceux qui inversent les choses : lorsqu'il s'agit de pourvoir à leurs besoins, ils se démèneront jusqu'à se "casser" les os et l'esprit (à mettre en rapport avec le terme "concassées" employé dans le verset) et auront les jambes brisées à force d'aller par monts par vaux, plus qu'un effort raisonnable l'exigerait. Alors que pour l'étude de la Torah et leur souci de parvenir à acquérir la crainte du Ciel, ils se reposeront entièrement sur Hachem "qui pourvoit à tous mes besoins". C'est pourquoi 'Hazzal expliquent que le terme « concassées » employé dans le verset, allusion aux efforts que l'homme déploie en

"cassant" sa paresse, est réservé au *luminaire*, autrement dit à l'étude de la Torah et au travail spirituel réalisé afin d'atteindre la crainte du Ciel (le candélabre symbolisant la Torah). Il ne concerne pas les **pains consacrés**, soit la recherche de la subsistance (qui descend du Ciel par le mérite de la table et des pains consacrés) : dans ce domaine, l'homme ne devra pas se démener plus que nécessaire car, de toutes façons, il n'est pas en mesure d'augmenter en quoi que ce soit ses revenus au-delà de ce qui lui a été octroyé. Dès lors, quel intérêt a-t-il à se fatiguer en vain ?

Dans son livre "Vayaguède Yaakov", l'auteur rapporte en introduction une histoire vécue par son père, le "Vayé'hi Yossef" :

Une fois, alors qu'il se trouvait aux thermes de Totsmasdorf, le "Vayé'hi Yossef" alla, un soir de Chabbat, respirer un peu d'air frais, après le repas, en compagnie de ses amis. Ils arrivèrent à la source des thermes et s'installèrent sous un arbre. « Ce serait tellement bien, déclara un des 'Hassidim, si nous pouvions boire de l'eau de cette source ! Mais ce n'est malheureusement pas possible puisque c'est Chabbat, et nous ne pouvons pas amener un verre jusqu'ici ! »

Le "Vayé'hi Yossef" raconta alors la célèbre histoire qui se passa au temps du Baal Chem Tov et qui est rapportée dans le livre de 'Hassidoute "Netiv Mistvotékha" : une fois, ce dernier se rendit avec l'un de ses disciples dans un endroit désert et sans eau. Ayant parcouru plusieurs kilomètres sans en trouver, le disciple dit à son maître : « Saint Rabbi, j'ai très soif », mais celui-ci ne lui répondit pas. Lorsque le disciple se sentit défaillir, il répéta : « Rabbénou, j'ai très soif et je suis en danger ! » Le Baal Chem Tov lui répondit alors : « Crois-tu qu'au moment où le Saint-Béni-Soit-Il a créé le monde, Il a vu l'épreuve dans laquelle tu te trouves et qu'Il t'a préparé de l'eau à boire ? » Le disciple ne



répondit pas tout de suite, jusqu'à ce qu'il ait rassemblé ses esprits, puis il dit alors : « Saint Rabbi, j'y crois sincèrement !

-Attends un peu », lui dit son maître.

Ils parcoururent encore un court chemin, lorsqu'ils aperçurent un non-juif portant sur ses épaules deux outres d'eau. Lorsqu'il s'approcha d'eux, ils lui donnèrent une pièce et il leur servit à boire. Le Baal Chem Tov lui demanda alors : « Que fais-tu ici à transporter de l'eau dans ce désert aride ?

-Mon prince, répondit l'homme, a perdu la raison et m'a envoyé chercher de l'eau à une source. Cela fait douze kilomètres que je porte cette eau sans savoir pourquoi !

-Vois-tu la providence Divine ?, dit le Rav en s'adressant à son disciple. Il a créé pour toi un prince qui est devenu fou afin de t'apporter de l'eau ! Et tout cela, Il l'a prévu le moment où Il a créé le monde ! »

Lorsque le "Vayé'hi Yossef" eut fini de raconter cette histoire, un non-juif arriva soudain un verre en main afin de boire de l'eau de source. Grâce à cela, tous purent boire également. Ils demandèrent alors à l'homme la raison de sa venue à la source au beau milieu de la nuit.

« Je m'étais déjà allongé pour dormir, expliqua-t-il, lorsque j'ai ressenti brusquement que j'avais très soif au point d'être obligé de me lever pour venir boire. »

Tous réalisèrent le prodige qui s'était déroulé sous leurs yeux ! Car grande est la force de la confiance en D. ! Dès qu'un homme place tous ses espoirs en Hachem, Il lui apporte la délivrance.

Il est écrit : « *Béni soit l'homme qui se confie en Hachem et dont Hachem est l'espoir.* » (Jérémie 17, 7) A priori, ce verset demande explication. Il semble, en effet, contenir une répétition puisqu'il est certain que celui qui se confie en Hachem place son espoir en Lui.

Le Rav de Karitz explique au nom de Rabbi Mendel Hamaguid de Beer que si, certes, tout juif digne de ce nom a confiance

qu'Hachem lui apportera sa subsistance, néanmoins, il conditionne sa venue à une certaine raison : un tailleur pensera, par exemple, qu'Hachem va faire en sorte qu'un homme important lui commande de beaux vêtements, un commerçant, qu'Il lui amène de bons clients porteurs de gros bénéfices, et ainsi de suite... Il en ressort qu'il place sa confiance en Hachem, cependant, son espoir repose sur quelque chose d'autre (sur l'une des causes mentionnées plus haut). C'est pourquoi le verset dit : « *Béni soit celui qui se confie en Hachem* », et, en outre : « *dont Hachem est l'espoir* », qui ne place son espoir qu'en Hachem et non dans une autre cause. Et même s'il accomplit sa part d'efforts personnelle, il ne pense pas que c'est elle qui pourvoit à ses besoins.

Le Malbim lui aussi enseigne ce principe, à partir du verset des Tehilim (123, 1) : « *C'est vers Toi que j'ai levé les yeux qui trônent dans le Ciel* » : « Il existe, écrit-il, des gens qui portent leur regard vers les moyens par lesquels viendra leur délivrance, et auxquels il "ajoute" sa prière. Une telle personne ne dirige vers le Ciel que son cœur. En revanche, le roi David dit : "*C'est vers Toi que j'ai levé les yeux*" : "Ce n'est pas seulement mon cœur que j'ai élevé vers Toi, mais aussi mes yeux." Je n'ai mis mon espoir dans aucun "calcul" en pensant que par tel ou tel moyen viendra mon salut, mais même mon regard est dirigé vers Toi. »

Le 'Hazon Ich écrivit une fois une lettre à quelqu'un pour lui demander d'intercéder en sa faveur dans un certain domaine. Il termina sa lettre en écrivant : « Dans ma requête, je n'ai pas jugé bon d'insister car je m'appuie sur ce que le 'Hafets Haïm avait coutume de dire : "D'un homme, on ne multiplie pas les demandes, seulement d'Hachem." Quelle force, en effet, un homme possède-t-il ? "C'est Toi, Hachem, qui possède la grandeur, la puissance (...) et c'est en Ton pouvoir de donner la grandeur et la force à tous les êtres" (rituel de prière, n.d.t). C'est Lui seul qui est en mesure de nous venir en aide et d'être notre appui. »



Dans le monde 'Hassidique, on raconte l'histoire d'un pauvre qui devait marier son fils et n'avait pas le moindre sou en poche. Sa femme lui rappela qu'il avait un frère riche, habitant au loin, qui lui avait fait don, une fois, d'une confortable somme. Elle l'encouragea donc à prendre la route afin de solliciter une fois de plus sa générosité pour les besoins du mariage. L'homme accepta son conseil et se prépara à ce long voyage. Lorsqu'il fut sur le pas de la porte, il posa sa main sur la Mézouza pour l'embrasser et se tint ainsi debout plongé dans ses pensées (en accomplissant ainsi les paroles du Rambam concernant les lois de la Mézouza (6, 13) : « A chaque fois qu'il entrera ou qu'il sortira, il rencontrera l'unicité du Nom Divin, il se souviendra de L'aimer, il se réveillera de sa torpeur et de ses égarements dans les vanités du monde et il saura d'éternité en éternité, que rien n'égale la connaissance du Rocher du monde. Aussitôt, il se reprendra et ira dans la bonne voie. »). « Je reviens sur ma décision, annonça-t-il à son épouse, je reste à la maison et la délivrance viendra jusqu'ici ! » Et il s'expliqua : « Je me suis préparé à sortir pour un long voyage et à supporter les affres de la route et toutes les difficultés, toute cela dans un seul but : arriver jusqu'à chez mon frère et trouver grâce à ses yeux afin d'obtenir son aide. Cependant, qui peut me garantir qu'il est encore vivant ? Et même s'il l'est, peut-être qu'il a perdu ses biens, et que je ne pourrai rien recevoir de lui. Et même en supposant qu'il est encore riche, qui dit que son cœur est encore disposé comme la première fois ? Peut-être est-il devenu insensible et qu'il n'acceptera pas de m'aider ? Finalement, il n'y a ici que des doutes. J'ai donc décidé de les laisser tous de côté et de m'attacher à quelque chose de certain : Hachem est présent, c'est à Lui qu'appartiennent l'or et l'argent et Il est bienveillant envers les bons comme envers les mauvais. Il est donc préférable que je prie pour être délivré, plutôt que d'errer par monts et par vaux en comptant sur mon frère, qui ne représente qu'une éventualité incertaine d'obtenir une aide. »

Très peu de temps après, un officier de l'armée fit irruption chez lui et lui confia qu'il s'apprêtait à sortir en guerre contre les ennemis du roi. « Je ne veux pas transporter une bourse d'argent aussi pleine avec moi, lui dit-il. Tu es un homme de confiance et je veux la déposer chez toi. Si je reviens sain et sauf, tu me la rendras et si je meurs à la guerre, ce dépôt est à toi. » De fait, la nouvelle se répandit finalement que l'officier avait été tué, et ce 'Hassid s'enrichit considérablement. Il se rendit chez son Rav et lui raconta toute l'histoire. Dès qu'il entra chez lui, ce dernier lui dit d'emblée : « En effet, le Saint-Béni-Soit-Il est bien présent, l'argent et l'or Lui appartiennent, et Il est bienveillant avec les bons comme avec les mauvais ! »

Certes, cet exemple ne veut pas dire qu'un homme doive s'abstenir d'aller chercher de l'argent dans une contrée lointaine pour marier ses enfants s'il a l'habitude de le faire. Car si telle est la volonté Divine, il doit l'accepter avec amour et l'accomplir dans la joie comme toutes les Mitsvot qu'Hachem lui ordonne. Mais il faut néanmoins savoir qu'il existe un niveau qu'un homme peut atteindre dans sa Emouna en la renforçant et qui est tel qu'il a le pouvoir de provoquer sa délivrance. Cela ne concerne d'ailleurs pas seulement le domaine de la subsistance, mais également celui de la force et de la vigueur d'un homme. Le "Saraf" de Kotsk se répétait régulièrement à ce sujet deux commentaires du "Métsoudote" sur les hagiographes (et il ajoutait que ces deux commentaires avaient été dits, sans aucun doute, par esprit prophétique) : le premier porte sur le verset des Téhilim (71, 9) : « *Ne me rejette pas au temps de ma vieillesse, alors que ma vigueur est épuisée, ne m'abandonne point* », et le Métsoudote d'expliquer : « Car si Tu me rejettes au temps de ma vieillesse, on dira que toute la vigueur que je possédais dans ma jeunesse provenait de moi-même, et que ce n'était pas Hachem qui me l'avait donnée ; pour cette raison, arrivé à la vieillesse où mes forces naturelles disparaissent, ma vigueur disparaît également. C'est pourquoi je Te demande, Hachem mon D. : ne



m'abandonne pas au temps de ma vieillesse, afin que l'on sache clairement que même dans ma jeunesse, c'est Toi qui étais ma force et mon appui, et pour cette raison, il n'y aucune différence entre l'époque où j'étais jeune et celle où je suis vieux. »

Quant au deuxième commentaire du Métsoudote, il porte sur le verset de Michlé (12, 25) : « *Le souci abat le cœur de l'homme, mais une bonne chose y ramène la joie* » : « Le terme חָנָה ('abat') employé suggère, explique-t-il, le rabaissement et la restriction. Cela signifie donc que si l'inquiétude envahit un homme, il devra "l'abattre", à savoir la restreindre autant que possible dans son cœur, "mais une bonne chose" – autrement dit, il devra se réjouir de ce souci en le considérant sous l'angle de la Emouna, en pensant qu'il n'est là que pour son bien, que du Ciel il ne peut arriver rien de mal et que tout ce qui survient ne vise qu'un but infiniment bénéfique.

« La lumière, c'est la Torah » : grâce à l'étude, l'homme sera épargné des épreuves

« *Ils te prendront une huile pure d'olives concassées, pour le luminaire* » (27, 20)

"Seule la première goutte extraite de l'olive était apte pour l'huile du candélabre." (Rachi, Ména'hote 86a)

On rapporte l'explication suivante au nom de l'Admour Rabbi Issakhar de Belze :

La Ménorah suggère la Torah (Baba Batra 28b), c'est pourquoi on ne pressait que la première goutte pour les besoins de l'allumage (celle-ci est extraite facilement sans effort). Car celui qui étudie la Torah n'a pas besoin d'être "concassé" sans arrêt et de subir maintes et maintes souffrances, comme l'enseignent nos Sages : « Celui qui s'adonne à l'étude de la Torah, les souffrances s'éloignent de lui. » (Brakhot 5a) Grâce à celle-ci, l'homme est épargné de toutes sortes de peines et de tourments.

D'après ce qui précède, le 'Hidouché Harim explique l'enseignement de la

Guemara (Brakhot 6b) : « La récompense du rassemblement de la Torah, c'est le do'hak » (terme qui signifie à la fois contiguïté, mais aussi la pauvreté, n.d.t) et Rachi d'expliquer : « Le Chabbat d'avant chaque fête, tous venaient se rassembler pour écouter les lois relatives à celle-ci. » D'après cela, commente le 'Hidouché Harim, cet enseignement vient suggérer en allusion que la récompense reçue pour se rassembler afin d'étudier la Torah est le "do'hak" : que toutes sortes de difficultés et d'épreuves disparaissent.

Le Midrach (Béréchit Rabba 92, 1) enseigne : « Il n'est pas un homme sans épreuve, heureux l'homme dont les épreuves viennent de la Torah. » L'explication en est que l'homme est né pour l'effort. Cependant, heureux celui dont les efforts et la peine sont dans le but de comprendre la Torah, car ceux-ci l'exemptent de toutes les autres souffrances.

On y trouve une allusion, d'après le Isma'h Moché, dans le verset : « *C'est à la sueur de ton front que tu mangeras du pain* » (Béréchit 3, 19) : le mot "pain" peut avoir, en effet, deux significations : son sens propre, et aussi celui de "Torah", comme on le voit dans le verset : « *Venez manger de Mon pain* » (Michlé 9, 5). Or, si tout homme est soumis à ce décret, néanmoins, il peut choisir pour quel "pain" investir ses efforts. Car s'il les tourne tous vers la Torah (pour l'étude de laquelle il peine), il méritera de recevoir sa subsistance facilement, sans devoir beaucoup se fatiguer.

Le protagoniste de l'histoire qui suit raconte que, l'année dernière, il eut le mérite de marier son fils. Par crainte de voir les festivités perturbées par les forces de l'ordre (à cause des restrictions qui étaient alors en vigueur en Eretz Israël), il demanda à un Avrekha d'étudier sans relâche durant tout le temps du mariage. Il espérait que le mérite de son étude le protégerait comme une muraille de feu contre tout mal et contre toute médisance. En contrepartie, il lui promit un bon salaire.

De fait, la fête se déroula tranquillement dans la joie et l'allégresse. Cependant, vers



la fin, à 22h45, les 'visiteurs' (indésirables) apparurent et dispersèrent le "rassemblement interdit". Le lendemain, le père se rendit chez l'Avrekh afin de lui payer son dû comme convenu, mais ce dernier ne voulut pas l'accepter. Il lui confia que, malheureusement, il n'avait pas pu tenir son engagement jusqu'au bout, puisqu'à partir de 22h45, il dut faire face à toutes sortes d'imprévus qui l'obligèrent à cesser son étude. On ne peut que réaliser à quel point la Torah préserve de tout mal : au moment précis où il s'interrompit, les forces de l'ordre sont arrivées.

Cependant, même celui qui est éprouvé physiquement ou moralement (à D. ne plaise) n'en est pas moins exempt, pour autant, d'étudier la Torah. Le Rambam stipule explicitement (Hilkhot Talmud Torah 1, 8) que « tout membre du peuple d'Israël est tenu d'étudier la Torah, qu'il soit pauvre ou riche, en bonne santé ou souffrant ». Personne ne peut être exempt de cette obligation. Et, au contraire, il n'existe rien de plus cher pour Hachem que la Torah d'un homme qui étudie en pleine épreuve et qui oublie ses souffrances pour s'occuper de l'objet de prédilection du Saint-Béni-Soit-Il. A ce moment précis, Il s'enorgueillit de son peuple Israël devant l'assemblée Céleste. En outre, lorsqu'il étudie la Torah malgré les difficultés, son étude se maintient en lui, comme l'enseigne le Midrach Zouta (Kohélète Rabba 2, 9) : « Chlomo Hamélekh témoigne sur lui-même : la Torah que j'ai étudiée dans les épreuves s'est maintenue en moi. »

Il n'existe pas de meilleure purification que l'étude de la Torah. Son pouvoir

purificateur s'applique non seulement sur celui qui l'étudie mais également sur tout son entourage. Rav Sim'ha Zissel Brode, le Roch Yéchiva de 'Hébron, raconta qu'il marchait, une fois, dans son enfance (dans les années trente), dans la rue Strauss à Jérusalem, accompagné de son père. Soudain, il aperçut que le Gaon Rabbi Avraham Weissfish, une personnalité Rabbinique importante de la ville, marchait à côté d'eux. Lorsqu'il arriva à proximité d'un panneau d'affichage, ce dernier s'arrêta pour lire une annonce. Il sortit ensuite une feuille et un stylo de sa poche et inscrivit ce qui y était affiché. A leur grande surprise, ils virent que l'annonce publiait un rassemblement infâme de danses mixtes, à D. ne plaise, (et non un cours de Torah, ou un enterrement). Rav Sim'ha ne parvint pas à saisir l'intention d'une telle conduite, à savoir ce qui avait poussé Rav Avraham à recopier les détails d'une telle publicité. Par un moyen détourné, Rav Sim'ha réussit finalement à en découvrir la raison : « Nous nous sommes rassemblés, lui dévoila-t-il, avec d'autres personnes soucieuses de sainteté, et nous avons réfléchi ensemble à la souffrance éprouvée par la Présence Divine à la vue de tels spectacles : ces pauvres juifs, ignorants de tout, se rendent dans de pareils endroits indécents et se comportent eux-mêmes de la sorte. C'est pourquoi nous avons décidé de nous rassembler, nous aussi, au même moment, afin de procurer de la satisfaction au Créateur, en contrepartie de la peine qu'Il éprouve face à de telles manifestations d'indécence. Chaque semaine, l'un d'entre nous sort et vérifie les annonces en notant l'heure à laquelle les réunions se produisent. Lorsque vous m'avez surpris, c'était mon tour ! »

